

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 20h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 16/03/2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, GUERRERO Lionel, ABOULGHAZI Naziha, BRUGERE Thierry, FEZZANI Soufia, CARNEIRO Jean-Marc, DE CARVALHO Albertine, LINARES François, DEHAUMONT Elodie, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, CHIBLI Rachid, BAHUT Cécile, BOUTRY Pascal, COSTES-ROBLES Christelle, GNALY Wilfried, CHEMIN Marie-Ange, BENCHARGUI Suzanne, ROQUES Patrick, LAIGNELET Anne, LASSAGNE Frédéric, ROSSETTO Claudine, GEROMEL Bastien, MATEESCU Georgiana, BLOT Clément, PATEY Stéphanie, DANIEAU Thierry.

Avaient donné pouvoir : CAUSSE Dorian à DENOUVION Victor.

Était absente :

M. Wilfried GNALY est élu secrétaire de séance.

Présents	: 28
Votants	: 29
Pour	: 29
Contre	:
Abstention	:

OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2026-35 – DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Le maire rappelle au Conseil Municipal que la fonction de correspondant défense a été créée en 2001 par le ministère délégué aux Anciens Combattants.

Le correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et à promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, il y a lieu de procéder à la désignation d'un nouvel élu assurant les fonctions de correspondant défense.

Monsieur le Maire demande aux élus de faire acte de candidature.

Est candidat : BRUGERE Thierry.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉSIGNE M. BRUGERE Thierry, correspondant défense.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSCITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre


Le Maire, Victor DENOUVION



Publié le : 26 MARS 2026


Le secrétaire de séance, Wilfried GNALY